

N° SIRET : 20007894700054
 Etablissement : BUDGET ICVE
 Budget : SYNDICAT DIEGE

COMPTE FINANCIER UNIQUE
Année 2024
Page n° 1

ODYSSEE Informatique -
 Département : CORREZE
 Poste Comptable : TRESORERIE HOTEL FINANC
 Date d'Édition : 25/03/2025

DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Séance du 25/03/2025 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice : 134
 Nombre de membres présents : 90
 Nombre de suffrages exprimés : 89
 VOTES : Contre = 0 Pour = 89 Abstentions = 0
 Date de convocation : 21/02/2025

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Pierre COUTAUD, Vice-Président
 délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par Pierre CHEVALIER, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote,
 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		21 760,70	9 119,60		9 119,60	21 760,70
Opérations de l'exercice	50 208,32	59 537,65	3 380,00	15 363,28	53 588,32	74 900,93
TOTAUX	50 208,32	81 298,35	12 499,60	15 363,28	62 707,92	96 661,63
Résultats de clôture		31 090,03		2 863,68		33 953,71
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	50 208,32	81 298,35	12 499,60	15 363,28	62 707,92	96 661,63
RESULTATS DEFINITIFS		31 090,03		2 863,68		33 953,71

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Au registre sont les signatures

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Vice-Président,

Pierre COUTAUD